



# Demande d'inversement de période de garde pontuel

Par **kalikoba33**, le **06/02/2012** à **22:53**

Bonsoir,

Mon ami a une enfant de 5 ans de son ancienne relation. La mère en a la garde et mon ami la prend un week end sur deux et la moitié des vacances.

Son ex voudrait échanger la période des vacances d'été, c'est à dire la prendre en juillet au lieu d'août, et saisir le Juge aux Affaires Familiales. Son argument officieux est: elle veut continuer à travailler mais ne veut pas payer de nounou pendant le mois où elle aura sa fille. Son argument officiel (celui qu'elle compte présenter au Juge des affaires familiales): elle voudrait que sa fille profite d'être avec les enfants de son conjoint pendant les vacances (qui n'a pas ses enfants en même temps qu'elle).

Nous voudrions savoir si elle a une chance d'obtenir ce qu'elle veut. (Nous nous marions à cette période et nous ne voulons pas nous marier sans la fille de mon ami)

Merci d'avance.